

## Reconstruisons ensemble la démocratie locale à Marseille

### Un constat inquiétant

Les dernières campagnes électorales n'ont fait que confirmer le désintérêt croissant des citoyens vis-à-vis de la vie politique en général et la distance grandissante et souvent l'incompréhension, entre la majorité de la population et les élus chargés des affaires publiques. Cette évolution ne concerne pas seulement les élus nationaux mais aussi les élus locaux, surtout dans les grandes agglomérations comme Marseille. Les tentatives engagées il y a plus de 20 ans pour rapprocher les élus des citoyens à travers la mise en place des mairies de secteur et des Comités d'Initiative et de Consultation Associative (CICA) n'ont pas été à la hauteur des attentes. Depuis lors les nouvelles tentatives en vue de donner plus de transparence et de dynamisme à la démocratie de proximité se sont soldées, le plus souvent, par un alourdissement des procédures. La dernière initiative en ce sens date du 25 juin dernier 2001. Les députés ont alors voté en première lecture une loi intitulée : << DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE >> Actuellement en discussion au Sénat, ce texte, mal préparé et sans réelle ambition, a de forte chance de rester lettre morte.

Sur le plan local, à Marseille, depuis de nombreuses années, les municipalités successives se sont efforcées de trouver des relais dans la population en s'appuyant en particulier sur le réseau des comités d'intérêt de quartier (CIQ). Ces associations locales, par leur nombre et le quadrillage du territoire qu'elles assurent, représentent à n'en pas douter un moyen efficace pour les pouvoirs en place, de mieux saisir les réactions et les attentes de la population ou du moins d'une partie d'entre elle. Il s'agissait là d'une étape, sans doute nécessaire, d'une démocratie locale moderne et vivante. L'analyse que nous conduisons depuis quelques mois sur le rôle et le fonctionnement de ces structures nous amène toutefois à émettre de sévères critiques sur leur mode de fonctionnement souvent peu transparent et peu démocratique, sur leur capacité à représenter réellement l'éventail de la population marseillaise et sur leur lien de dépendance avec la majorité municipale en place et les partis politiques qui la soutiennent. Un dossier plus détaillé sur le résultat de ces investigations réalisé par la **Convention Citoyenne** sera disponible dans quelque temps.

Cette vision parfois passéiste et souvent réductrice de la vie démocratique locale pourrait laisser croire que chaque habitant, dans cette ville, vit replié sur lui-même dans un individualisme permanent sans se soucier de l'intérêt collectif et du sens de la vie commune. Fort heureusement il n'en est rien et la dynamique de la vie associative ne se dément pas jour après jour, comme on peut le constater en particulier à travers la presse locale mais aussi la très grande diversité des initiatives dans tous les domaines: le sport, les loisirs, la culture, mais aussi la solidarité sous toutes ses formes. Ce sont plusieurs milliers d'associations qui naissent et se

développent chaque année en fonction de l'évolution des besoins et des attentes des uns et des autres. Il s'agit là, certes, d'un phénomène national, mais qui trouve sa pleine mesure à Marseille. Il faut noter toutefois que cette vie collective dynamique, si elle permet un très large choix géographique et thématique, souffre cependant d'une grande dispersion et d'une insuffisance de perspectives et de moyens. Les pouvoirs publics et en particulier les élus locaux sont alors régulièrement sollicités pour fournir financement et moyens d'action. Devant ces moyens toujours limités, la tentation du saupoudrage et du clientélisme est alors grande.

Les relations entre le pouvoir politique local et la vie associative sont ainsi sérieusement perverties. Les militants associatifs ne trouvent pas de perspectives et de continuités aux projets qu'ils mènent et aux combats qui les mobilisent. Les élus décident de l'avenir et conduisent des programmes sans pouvoir s'assurer de leur cohérence avec les attentes de la majorité de la population. Le citoyen a alors le sentiment de ne pas être écouté et d'être considéré comme mineur.

### **Comment sortir de cette contradiction ?**

Devant ce qui apparaît comme une impasse grave de conséquences pour l'avenir de la démocratie, il nous faut inventer d'autres formes d'organisation :

#### **Comment réconcilier le citoyen et la politique locale ?**

**Comment faire en sorte que chaque initiative collective porteuse de sens trouve son épanouissement dans le respect de l'indépendance et de la liberté d'expression des uns et des autres ?**

**Comment permettre à chaque projet de prendre sa place et sa cohérence dans une perspective plus globale à l'échelle de la ville ?**

**Comment trouver le point d'équilibre entre la satisfaction des attentes légitimes d'un groupe et la préservation de l'intérêt général ?**

**Comment conjuguer des réponses à des attentes urgentes et justifiées et la construction de projets à long terme ?**

Toutes ces interrogations qui devraient être au centre du débat politique sont trop souvent laissées sans réponses ou, au mieux se règlent entre quelques initiés qui trop souvent se prétendent porteurs de l'intérêt général.

Les membres de la **CONVENTION CITOYENNE** ont pour ambition d'apporter leur contribution à cette indispensable reconstruction de la démocratie locale. Les statuts et le manifeste de cette association mais aussi ses premières interventions publiques proposent **une pratique politique nouvelle**.

Lieu de réflexion, de débats et d'échange sur la vie publique locale la **CONVENTION CITOYENNE** s'adresse à tous les habitants de Marseille qui veulent être des citoyens actifs mais aussi à tous ceux qui sont déjà engagés dans une démarche

collective, en particulier à travers des responsabilités associatives dans la vie de quartier, les projets de solidarité, l'animation sportive ou culturelle, la protection de l'environnement etc...

Respectant les orientations et la mode de fonctionnement de chacun de ces initiatives collectives la **CONVENTION CITOYENNE** offre des opportunités concrètes à même de donner une nouvelle dimension aux projets des uns et des autres dans l'intérêt du plus grand nombre :

- Un lieu de rencontre et d'information réciproque sur les projets et les attentes des uns et des autres.
- 
- La mise en débat à partir des connaissances et des expériences de chacun des principales préoccupations des marseillais et des perspectives d'évolution de la cité.
- 
- L'opportunité de construire des démarches et une mobilisation communes face à telle ou telle circonstance de la vie publique.
- 
- Le développement d'un réseau d'information le plus ouvert, permettant l'accès du plus grand nombre de marseillais à une information.

**La CONVENTION CITOYENNE** propose ainsi à ces associations porteuses d'un projet collectif, un cadre de rencontre et de travail en commun dans des conditions qui restent à préciser. La libre adhésion à cette démarche devra être conditionnée par le respect des quelques principes suivants :

L'acceptation d'un mode de fonctionnement démocratique  
 Le respect des personnes et des opinions  
 Le refus de toute forme d'exclusion et ségrégation  
 La transparence financière  
 L'indépendance par rapport à toute personne ou groupe représentant essentiellement des intérêts privés.

Les premiers thèmes pour lesquels la **CONVENTION CITOYENNE** propose de confronter les connaissances et les points de vue, concernent des sujets qui préoccupent tous les Marseillais : les moyens de transport, le logement la propreté et l'entretien de la ville, la sécurité, l'éducation, la sécurité, la vie de quartier. ....

Marseille le 9/01/2002

# CONVENTION CITOYENNE

## ATELIER QUARTIER

Prochaine réunion :

**MARDI 23 AVRIL 17 H30 À 20H**  
**2 rue de Beausset 13001**

Le nécessaire débat national ne doit pas occulter le travail indispensable sur la démocratie locale à Marseille qui est plus que jamais d'actualité. Nous avons toutefois besoin de **militants-citoyens-actifs** qui s'engagent à apporter régulièrement leur concours à ce travail de longue haleine.

Ordre du jour proposé pour cette rencontre :

- Programme pour les prochains mois à partir de la note jointe
- Information sur diverses initiatives associatives.
- L'évaluation des CIQ
- Repérage des associations
- Projet de questionnaire et de charte associative.

Merci de signaler votre présence:

04 91 31 31 27 ou [alain.fourest@wanadoo.fr](mailto:alain.fourest@wanadoo.fr)

# CONVENTION CITOYENNE

## La mobilisation associative à Marseille

La note ci-jointe propose une démarche permettant d'élargir l'influence et la notoriété de notre démarche politique tout en la confrontant aux réalités sociales de la ville. Il s'agit de convaincre la partie la plus dynamique de la population que leurs initiatives et leurs engagements militants trouveront une nouvelle efficacité et une autre dimension en se confrontant ou se conjuguant avec d'autres sans pour autant perdre en liberté. **C'est bien la constitution d'un réseau d'acteurs locaux qu'il s'agit d'inventer et de promouvoir** afin de présenter à l'ensemble des habitants une autre image de la politique et de susciter un intérêt nouveau pour la chose publique.

Plus concrètement il est proposé, dans un premier temps de mettre cette proposition et ce document en débat au sein de la **CONVENTION CITOYENNE** puis de constituer une équipe chargée de la mettre en pratique.

Dans un deuxième temps, on propose de tester cette note accompagnée d'un questionnaire auprès d'un premier cercle de responsables d'associations amies ou proches de notre démarche. En fonction des avis exprimés on diffusera alors plus largement cette proposition. On pourra alors engager une série de rencontres par thème en y invitant les principales associations concernées

Dans un troisième temps, on tentera alors de définir des modes de relations plus régulières entre la **CONVENTION CITOYENNE** et celles des associations qui souhaiteront une coopération plus régulière.

Ce programme de travail pourrait alors se concrétiser par un **Forum Associatif** à la fin de l'année 2002.

Alain FOUREST  
9/01/2002